RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00198
Numéro SIREN : 410 562 912
Nom ou dénomination : ABC AUTOMATION

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/017796

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *LYON*

Date : 28/05/2019

5262475

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/017796**
n°de gestion : **1997B00198**
n°SIREN : **410 562 912 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 28/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC AUTOMATION - Société à responsabilité limitée
13 rue Sigmund Freud 69120 Vaulx-en-velin -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5262475

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 08 91 02 69 69 - Fax : 04 72 60 69 81

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

17736

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.C AUTOMATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 13 rue Sigmund Freud 69120 VAULX EN VELIN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 1 0 5 6 2 9 1 2 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2018

				Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	48 783	AI		48 783
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	10 907	AK	10 907	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 162	AS	29 519	3 643
		Autres immobilisations corporelles	AT	152 350	AU	59 834	92 515
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	4 694	BI		4 694
		TOTAL (II)	BJ	250 068	BK	100 261	149 806
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	16 700	BM		16 700
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	65 641	BQ		65 641
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	863 818	BY	80 291	783 527
		Autres créances (3)	BZ	47 551	CA		47 551
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	635 712	CG		635 712
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 238	CI		22 238
		TOTAL (III)	CJ	1 651 661	CK	80 291	1 571 370
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 901 729	1A	180 552	1 721 176

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part a moins d'un an des immobilisations financieres nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations — Stocks : — Créances :

CERTIFIE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.B.C AUTOMATION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé . 150 000)	DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	6 606
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	822 487
	Report à nouveau	DH	1 000
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 160
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 085 253
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 874
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	335 708
	Dettes fiscales et sociales	DY	277 542
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	12 797
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	635 923
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 721 176

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	630 979
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.C AUTOMATION — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	2 135 400	FH		FI	2 135 400	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 135 400	FK		FL	2 135 400	
	Production stockée*					FM	(41 360)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	87 794	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 181 839	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	866 790	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	800	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	443 433	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 241	
	Salaires et traitements*					FY	541 919	
	Charges sociales (10)					FZ	159 470	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*					GA	26 923	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 759	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 781	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 067 120	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	114 719	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 193	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	10 193	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	38	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 154	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	124 874	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.B.C AUTOMATION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 493
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 493
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 102
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 673
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 846
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 353)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	23 361
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 198 526
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 108 366
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	90 160

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	28 916
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	56 814
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	70	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9 181	
Autres charges	5 921	
Amortissements des immobilisations	2 673	
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 493

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CERTIFIE CONFORME

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SARL A.B.C AUTOMATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 721 177 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 90 160 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014–03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016–07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 4 à 7 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 4 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de revient (matières premières et main d'oeuvre directe).
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 25 598 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6489 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	48 784			48 784
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 965		4 058	10 907
Immobilisations incorporelles	***63 749***		***4 058***	***59 691***
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 163			33 163
- Installations générales, agencements aménagements divers	72 731	13 039	9 833	75 938
- Matériel de transport	36 052	2 825		38 876
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 800	10 523	33 787	37 536
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	***202 746***	***26 387***	***43 620***	***185 513***
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	170			170
- Prêts et autres immobilisations financières	5 694		1 000	4 694
Immobilisations financières	***5 864***		***1 000***	***4 864***
ACTIF IMMOBILISE	**272 359**	**26 387**	**48 678**	**250 068**

Notes sur le Bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 387		26 387
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**26 387**		**26 387**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	4 058	43 620	1 000	48 678
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**4 058**	**43 620**	**1 000**	**48 678**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

L'évaluation du fonds de commerce n'a pas révélé de perte de valeur.

A ce titre, il n'y a pas lieu de constater une dépréciation.

	31/12/2018
Éléments achetés	48 784
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**48 784**

Notes sur le Bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 566	2 399	4 058	10 907
Immobilisations incorporelles	***12 566***	***2 399***	***4 058***	***10 907***
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 206	1 314		29 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 808	5 438	6 784	13 462
- Matériel de transport	17 400	10 563		27 962
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 182	9 884	27 655	18 411
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	***96 595***	***27 198***	***34 438***	***89 354***
ACTIF IMMOBILISE	**109 161**	**29 597**	**38 496**	**100 261**

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 938 302 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 694		4 694
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	863 819	863 819	
Autres	47 551	47 551	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 238	22 238	
Total	**938 302**	**933 608**	**4 694**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS–AVOIRS A RECEVOIR	5 758
ETAT : PRODUITS A RECEVOIR	445
Total	**6 203**

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 635 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont .				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	9 875	4 931	4 944	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	335 709	335 709		
Dettes fiscales et sociales	277 542	277 542		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 797	12 797		
Produits constatés d'avance				
Total	**635 923**	**630 980**	**4 944**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 220			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS–FACTURES NON PARVENUES	13 499
DETTES PROVISIONNES POUR CP	31 778
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	14 478
ETAT CHARGES A PAYER	14 260
CLIENTS–AVOIRS A ETABLIR	12 797
Total	**86 812**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 238		
Total	**22 238**		

Autres Informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

ABC AUTOMATION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 150.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : VAULX-EN-VELIN (69120)
13, RUE SIGMUND FREUD

410 562 912 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION
DU GERANT ASSOCIE UNIQUE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

A titre de remarque préliminaire, il est précisé que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

L'activité et les résultats de la société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 2 135 400 euros et le total des produits d'exploitation s'élève à 2 181 839 euros, après prise en compte, des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges pour 87 794 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 067 120 euros, dont 866 790 euros d'achat de matières premières et autres approvisionnements et 541 919 euros de salaires et traitements, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 114 719 euros contre 104 969 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 750 euros.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 10 193 euros et comprend uniquement des autres intérêts et produits assimilés.

Le total des charges financières s'élève à 38 euros et comprend uniquement des intérêts et charges assimilées.

Compte tenu du résultat financier, bénéficiaire de 10 154 euros, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 124 874 euros, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 116 790 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

Le total des produits exceptionnels, tenant compte uniquement des produits exceptionnels sur opérations en capital, s'élève à 6 493 euros.

Le total des charges exceptionnelles, tenant compte, notamment des charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 15 102 euros, s'élève à 17 846 euros.

Compte tenu du résultat exceptionnel déficitaire de 11 353 euros et de l'impôt sur les sociétés pour 23 361 euros, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 90 160,18 euros.

Ce résultat se trouve en diminution par rapport à l'exercice précédent pour lequel nous avions réalisé un bénéfice de 91 702 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 149 806 euros.

Le total de l'actif circulant s'élève à 1 571 370 euros, dont 635 712 euros de disponibilités.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 26 386 euros.

Les sorties d'actif se sont élevées en valeur comptable brute à 48 677 euros et ont engendré une moins-value nette à court terme de 2 688 euros.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 1 085 253 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
Capital social	150 000	150 000
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves réglementées	6 606	6 606
Autres réserves	822 487	754 285
Report à Nouveau	1 000	0
Résultat de l'exercice	90 160	91 702
Capitaux propres	1 085 253	1 017 592

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 1 721 176 euros, contre 1 619 716 euros au titre de l'exercice précédent.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (Article 223 quater du CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 12 198 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est signalé que notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française.

Activité des filiales et participations

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 2 du Code de Commerce, il est rappelé que notre société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

Evénements significatifs

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Les premiers mois de l'exercice en cours ont été satisfaisants et le résultat devrait, sauf imprévu, être bénéficiaire.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 90 160,18 euros, comme suit :

- à titre de dividendes 15 000,00 euros
- au poste "Autres réserves" 69 788,18 euros
- à titre de réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants 5 372,00 euros

Ainsi, chaque part recevrait un dividende de 1,50 euro, entièrement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° et 4° du C.G.I..

Les dividendes seraient mis en distribution à compter de ce jour.

En outre, il est proposé d'affecter au poste "Autres réserves" le montant total du poste "Report à nouveau", soit la somme de 1 000 euros. En conséquent, le montant total du poste "Autres réserves" serait porté à 893 275,18 euros, après avoir affecté le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

Conformément aux dispositions légales, il est signalé que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

EXERCICES	DIVIDENDES	
	Eligibles à l'abattement de 50 ou 40 %	Non éligibles à l'abattement de 50 ou 40 %
31 décembre 2017	24.286	
31 décembre 2016	0	
31 décembre 2015	0	

Le Gérant

ABC AUTOMATION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 150.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : VAULX-EN-VELIN (69120)
13, RUE SIGMUND FREUD

410 562 912 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 22 MAI 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 90 160,18 euros, comme suit :

- à titre de dividendes..... 15 000,00 euros
- au poste "Autres réserves" 69 788,18 euros
- à titre de réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants 5 372,00 euros

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 1,50 euro, entièrement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° et 4° du C.G.I..

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

En outre, l'associé unique décide d'affecter au poste "Autres réserves" le montant total du poste "Report à nouveau", soit la somme de 1 000 euros. En conséquent, le montant total du poste "Autres réserves" sera porté à 893 275,18 euros, après avoir affecté le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Certifié conforme
La Gérance